

INFO-FOURRAGES

4 mars 2025
Numéro 2

Les repères pour gérer les prairies

Somme de températures cumulées depuis le 1 ^{er} février (base 0°-18°)	250 à 350°C	500°C	700 à 800°C	1000°C	1200°C	1400°C	> à 1400°C
	Mise à l'herbe	Fin déprimage Épi à 5cm	Fauche précoce Épi à 10cm - Début épiaison	Foin précoce Début floraison	Foin moyen floraison	Foin tardif médiocre Début grainage	Grainage



La végétation se réveille doucement

Sommes de T° depuis le 1 ^{er} février et pluviométrie depuis le 1 ^{er} janvier et les 7 derniers jours. Sources : données Météo-France				
Au 2 mars				
Postes	Secteur	Cumul T°	Pluie mm	Pluie 7 j
TROYES (112 m)	Champagne	143	112	29
MATHAUX (130 m)	Briennois	159	116	22
METZ-ROBERT (140 m)	Chaourçois	148	123	27
ARCES (265 m)	Pays d'Othe	144	179	34
SAINT-PRIVE (198 m)	Puisaye	150	128	30
PERRIGNY (207 m)	Auxerre	160	109	23
ST ANDRE EN TP (300 m)	Avallon	146	127	30
SAINT-LEGER VAUBAN (464 m)	Morvan	136	209	45
TONNERRE (200 m)	Tonnerrois	155	121	28

La fraîcheur persistante du mois de février n'a pas permis à la pousse de l'herbe de s'amorcer. **Les croissances sont faibles voire nulles.** Les légumineuses n'ont pas démarré leur développement végétatif.

Assurance prairie

La réforme de l'assurance récoltes vient remplacer le système des calamités agricoles pour les prairies. Cette réforme prévoit un nouveau système d'indemnisation fondée sur la solidarité nationale (ISN). L'indemnisation se déclenche pour les aléas dits exceptionnels (= pertes supérieures à 30 % du capital).

L'ISN est cependant bien plus favorable pour les prairies assurées (90 % des pertes) que pour les non-assurées (30 % des pertes).

À noter que vous avez jusqu'au 31 mars pour souscrire une assurance prairie pour l'année 2025.

Mesures d'herbe

Pâturages suivis	Type de prairie	Croissance de l'herbe kgMS/ha/jour
Treigny (89)	Naturelle	7,5
Saint-Privé (89)	Naturelle	6,7
Saints-en-Puisaye (89)	Naturelle	7,2
Quarré les tombes (89)	Naturelle	0
Sainte-Magnance (89)	Naturelle	3,5
Venoy (89)	Temporaire	0
Soumaintrain (89)	Temporaire	4
Les Croûtes (10)	Temporaire	17
Pel-et-Der (10)	Naturelle	15,7
Soulaïnes Dhuis (10)	Naturelle	1

Nettoyages des prairies

De nombreuses prairies, non exploitées à l'automne dernier, présentent aujourd'hui de nombreuses feuilles sénescentes. **Dès que la portance sera suffisante, un premier passage d'animaux, si la hauteur d'herbe n'est pas trop élevée (herbe non couché) ou un broyage, permettra de nettoyer la parcelle.** La repousse sera alors plus fournie et de meilleure qualité en redonnant de la lumière aux légumineuses notamment.

Le premier apport d'azote pourra s'envisager après ce nettoyage pour être pleinement valorisé.



Prairie qui n'a pas pu être exploitée en 2024. Un broyage fin sera nécessaire afin de ne pas avoir trop de matière morte dans la première coupe de ce printemps. L'herbe est ici trop haute pour permettre un pâturage dans de bonnes conditions.